

D'aucuns, peut-être, se diront que bien peu de paroisses réalisent les conditions particulièrement avantageuses de Sainte-Thérèse, et qu'il serait malaisé d'organiser partout et souvent des manifestations semblables à celles dont nous venons d'être les témoins. Nous répondrons que rien n'oblige, pour faire un congrès régional, à mettre en mouvement 25 à 30 paroisses disséminées sur un rayon assez étendu. Nous n'hésitons pas à dire que ce qu'il perdrait en étendue, le congrès le gagnerait en profondeur et en résultats pratiques. Si l'on n'y convoquait que les seules paroisses des XL Heures, par exemple, nul doute que chacune d'elles ne prît une part plus active au Congrès. Rien n'oblige non plus à déployer autant de somptuosité dans les décorations et les manifestations extérieures.

A ces deux conditions, il nous semble que l'œuvre des congrès régionaux pourrait s'introduire et se développer plus facilement dans nos différents diocèses du Canada. Le diocèse de Cambrai, cité comme un modèle à imiter, n'organise-t-il pas à lui seul, chaque année, dix à douze congrès régionaux ?

Quant à l'organisation de ces fêtes eucharistiques, elle est en réalité moins compliquée qu'elle ne le paraît tout d'abord. Quelques séances d'étude où sont présentés et discutés deux ou trois travaux ou rapports, puis quelques manifestations extérieures; le tout organisé par différents comités composés des prêtres de la région et de quelques laïques de bonne volonté. A Sainte-Thérèse l'entente fut parfaite et le zèle inlassable chez tous les membres des comités, et le succès final est dû en partie à ce zèle et à cette entente entre les différents comités et les membres de ces comités.

Nous redirons volontiers ici, en terminant, ce qu'on disait naguère au Congrès de Malte, à propos du dernier Congrès sacerdotal: "Merci à nos Frères du diocèse de Montréal de ces beaux exemples. Nos félicitations leur sont dues; mais ne nous contentons pas de les applaudir, imitons-les."